

Comptes annuels

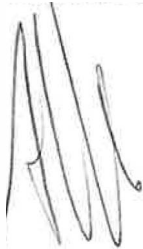
SARL 2 A

2 AVENUE BENOIT RACLET
69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

Exercice clos le 30/09/2024

APE : 4722z

SIRET : 80197564000013



CERALP

270 RUE JEAN MICHEL SAVIGNY
69659 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Tél : 04 74 02 78 00

Fax :



Sommaire

1. Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de Résultat	4
Compte de Résultat (suite)	5
Détail du Bilan	6
Détail du Compte de Résultat	10
Soldes Intermédiaires de Gestion	13

2. Annexes aux comptes annuels

Règles et méthodes comptables	14
Notes sur le bilan	16

3. Liasse fiscale	21
--------------------------	-----------



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL 2 A relatifs à l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 20 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	575 479
Chiffre d'affaires	1 668 430
Résultat net comptable (Bénéfice)	59 268

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VILLEFRANCHE SUR SAONE
Le 23/12/2024

Stéphanie GRESLE
Expert-comptable



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	79 999	60 118	19 882	26 835
Autres immobilisations corporelles	140 424	96 593	43 831	54 437
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 314		8 314	8 314
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	228 738	156 711	72 026	89 586
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 246		8 246	17 265
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	12 395		12 395	9 291
Autres créances	21 344		21 344	16 241
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	455 431		455 431	491 811
Charges constatées d'avance (3)	6 038		6 038	5 976
TOTAL ACTIF CIRCULANT	503 453		503 453	540 583
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	732 191	156 711	575 479	630 170
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan Passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	219 777	224 851
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	59 268	94 926
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	290 045	330 777
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	80 684	110 543
Emprunts et dettes financières diverses (3)	71 296	19 136
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 300	91 438
Dettes fiscales et sociales	56 154	78 275
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	285 434	299 392
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	575 479	630 170
(1) Dont à plus d'un an (a)	50 584	80 653
(1) Dont à moins d'un an (a)	234 850	218 739
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2 A

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 575 479 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 59 268 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 509	2 490		79 999
- Installations générales, agencements aménagement divers	136 776			136 776
- Matériel de transport		380		380
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 718	550		3 268
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	217 004	3 420		220 424
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 314			8 314
Immobilisations financières	8 314			8 314
ACTIF IMMOBILISE	225 318	3 420		228 738

**Notes sur le bilan****Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 674	9 443		60 118
- Installations générales, agencements aménagements divers	82 832	10 941		93 773
- Matériel de transport		181		181
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 225	414		2 639
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	135 731	20 980		156 711
ACTIF IMMOBILISE	135 731	20 980		156 711

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 48 090 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 314		8 314
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 395	12 395	
Autres	21 344	21 344	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 038	6 038	
Total	48 090	39 777	8 314
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	2 778
Total	2 778



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 285 434 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	80 684	30 100	50 584	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 300	77 300		
Dettes fiscales et sociales	56 154	56 154		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	71 296	71 296		
Produits constatés d'avance				
Total	285 434	234 850	50 584	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 859			
(**) Dont envers les associés	71 296			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 71 296 euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 470
Int. courus sur emprunts	31
Congés à payer	16 885
Charges sur congés à payer	6 754
Etat - charges à payer	818
Total	26 957

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurances	2 260		
Crédit bail partner	58		
Crédit bail rotissoire	71		
Crédit bail mobi grill	115		
Crédit bail hachoir	170		
Loyer 10/2024	3 264		
Charges locatives 10/2024	100		
Total	6 038		

2 A

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00 €
Siège social : 2 AVENUE BENOIT RACLET BELLEVILLE
69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
801 975 640 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2025**

TROISIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 septembre 2024**, s'élevant à **59 267,69 €**, de la manière suivante :

- Bénéfice **59 267,69 €**

En totalité à titre de dividendes aux Associés

Nous vous proposons également de procéder à **une distribution complémentaire d'une somme de 40 732,31 Euros**, à prélever sur le compte « Autres Réserves ».

De telle sorte qu'il serait distribué aux Associés **une somme globale de 100 000,00 Euros**.

Date de mise en paiement : au jour de l'Assemblée.

De telle sorte qu'après cette affectation, le compte « Autres Réserves » serait ramené de 219 777,29 Euros à 179 044,98 Euros.

Les capitaux propres s'élèveront ainsi à 190 044,98 Euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle les distributions de dividendes intervenues au cours des 3 derniers exercices :

- Exercice clos le 30 septembre 2023 : 100 000 Euros
- Exercice clos le 30 septembre 2022 : Néant
- Exercice clos le 30 septembre 2021 : Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**COPIE CERTIFIEE CONFORME
LA GERANCE**

